

FCN-00202/AMB/C-TBR/2022

ABO

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix-Travail-Patrie
REGION DU NORD



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace-Work-Fatherland
NORTH REGION
MAYO-REY DIVISION
TOUBORO COUNCIL

INTERNAL TENDERS BOARD COMMISSION
Email-touborocouncil@gmail.com

DEPARTEMENT DU MAYO-REY
COMMUNE DE TOUBORO

COMMISSION INTERNE DE PASSATION
DES MARCHES

Email-touborocouncil@gmail.com

Avis d'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence

N° 044 /AONO/SP/CIPM-C-TBR/2022 du 01 AVR 2022

pour les travaux De Réhabilitation De La Piste Agricole De MANBERE, Arrondissement de Touboro,
Département du Mayo-Rey, Région du Nord.

1 - OBJET DE L'APPEL D'OFFRES

Le Maire de la commune de TOUBORO, Autorité Contractante, lance pour le compte du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural, exercice 2022, un Appel d'Offres National ouvert en procédure d'urgence pour les travaux de réhabilitation de la piste agricole de MANBERE, Arrondissement de Touboro, Département du Mayo-Rey, Région du Nord..

Les prestations sont détaillées dans l'article 1.1 du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO) joint au Dossier d'Appel d'Offres.

2. CONSISTANCE DES TRAVAUX

Les travaux à réaliser comprennent notamment :

- LOT 100 TRAVAUX PRELIMINAIRES
- LOT 200 TERRASSEMENT ;
- LOT 300 REHABILITATION DES BUSES ;
- LOT LABELISATION ;

3 - PARTICIPATION ET ORIGINE

La participation au présent appel d'offres est ouverte aux entreprises spécialisées dans les travaux publics en milieu rural et urbain et ayant leur domicile ou siège social au Cameroun.

4 - FINANCEMENT

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public de la République du Cameroun, exercice 2022 imputation _____ montant du marché : **Dix-sept millions (17 000 000) FCFA**

5 - CONSULTATION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

Le dossier peut être consulté à l'heure ouvrable auprès sise à l'hôtel de Ville de Touboro dès publication du présent avis.

6 - ACQUISITION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

Le dossier peut être obtenu des services de la Mairie de Touboro dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **trrente cinq Mille (35 000) francs CFA** payable à la recette municipale de Touboro sise à l'Hôtel de Ville de Touboro.

7 - REMISE DES OFFRES

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devront être déposés contre récépissé dûment signé, au secrétariat Général sis à l'hôtel de Ville de Touboro dans les services de la mairie à Touboro, au plus tard le 22 AVR 2022 à 10 heures précises, et devra porter la mention

Avis d'Appel d'Offres National Ouvert
N° 014/AONO/C-TBRO/SG/CIPM/2022 du 01 AVR 2022

Pour les travaux de réhabilitation de la piste agricole de MANBERE, Arrondissement de Touboro, Département du Mayo-Rey, Région du Nord. En procédure d'urgence

"À N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT"

8. RECEVABILITE DES OFFRES

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une **caution de soumission** établie par une banque de premier ordre ou organisme financière agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste est jointe en annexe du DAO, d'un montant de **Trois Cent Quarante Mille (340 000) FCFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services compétentes conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de **moins de trois (03) mois** précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la **caution de soumission** délivrée par une banque.

9. OUVERTURE DES PLIS

L'ouverture des plis se fera en un temps: ouverture des **pièces administratives, techniques et financières.**

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu le 22 AVR 2022 à 11 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune de Touboro. Toute offre non conforme aux prescriptions du Dossier d'appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

10. DELAI D'EXECUTION

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de **trois (03) mois.**

11. PRINCIPAUX CRITERES ELIMINATOIRES

- ✓ La non production ou le non remplacement d'une pièce du dossier administrative non conforme ou absente dans un délai de 48 heures ;
- ✓ Offres financières incomplètes ;
- ✓ Omission dans le bordereau des prix, d'un prix unitaire quantifié ;
- ✓ Pièces falsifiés ;

12. PRINCIPAUX CRITERES DE QUALIFICATION

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

- Le chiffre d'affaire : **oui /non** ;
- L'accès à une ligne de crédit ou autre ressources financières: **oui /non** ;
- Les références de l'entrepreneur ou prestataire : **oui /non** ;
- La disponibilité du matériel et des équipements essentiels : **oui /non** ;
- L'expérience du personnel d'encadrement : **oui /non** ;
- Toute offre technique ayant obtenue une note inférieure à 70%(oui) sera jugé mauvaise et exclu du classement.

13. ATTRIBUTION DES LOTS

Le présent marché est constitué d'un (01) lot.

Le marché sera attribué au soumissionnaire techniquement et financièrement qualifié dont l'offre est évaluée la **moins-disante**.

14. DUREE DE VALIDITE DES OFFRES

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du secrétariat Général et auprès de l'ingénieur du marché.

Toubooro, le 01 AVR 2022

AMPLIATIONS :

- > DDMAP/MR
- >> DDMINDEVEL/MR
- >>> CIPM/TBRO
- >>>> ARMP/NO/GRA
- >>>>> DDMINEPAT/MR
- >>>>>> AFFICHAGE
- >>>>>>> CHRONO/ARCHIVES.

LE MAIRE
(Autorité Contractante)
RÉPUBLIQUE
Département du MAYO ROUÏ
COMMUNE DE TOUBORO
Le Maire
Yondal Célestin
Le Maire
MINISTRE DE LA DÉCENTRALISATION DU DÉVELOPPEMENT LOCAL
Arrondissement de TOUBORO